

DÉTOCCIGÈNE

Le magazine du collectif Toutes Nos Énergies/Occitanie Environnement

Réservé en particulier aux élus, curieux et engagés, qui auraient envie de nous changer la vie et surtout de la protéger !!!



M A R S 2 0 2 0 N ° 1



Edito

Sommaire

Page 3

Biodiversité : comment les promoteurs participent à sa destruction

Artificialisation des sols, déforestation, problème d'eau, dérogation pour tuer des espèces protégées.

Page 4

Energie : des zones industrielles dans des parcs naturels

Les objectifs de territoires à "énergie positive" font oublier l'esprit de leurs chartes : du Lot à la Lozère en passant par la Méditerranée, exemples.

Page 5

Economie verte : la couleur des dollars

Une course folle à toujours plus d'argent, loin du souci d'une véritable transition écologique.

Page 6

Territoire et des hommes : les rats des villes et les rats des champs

Désertification ou urbanisation, dans un déni de démocratie le développement de la production d'électricité.

Page 7

Patrimoine : est-il encore si protégé que ça ?

Bien Unesco, Grand Site, espaces naturels classés... au nom de la « première région à énergie positive » on plombe les labels obtenus par les territoires.

Page 8

Qui sommes-nous ? Que voulons-nous ?

Un collectif régional de 160 associations pour une transition socialement, écologiquement et démocratiquement acceptable

DÉTOCCIGÈNE (pour vous désintoxiquer du discours dominant) est édité par le collectif régional Toutes Nos Énergies Occitanie Environnement en réponse au premier numéro d'Occigène publié par la Région.

*« Sur l'ensemble de son territoire, l'Occitanie compte pas moins de sept parcs naturels régionaux. Ils couvrent plus du tiers de notre territoire régional, c'est dire l'immensité de ces vastes espaces ! » **

Et bien même si on y a implanté des centaines d'éoliennes, ça n'a pas suffi il a fallu en mettre ailleurs et un peu partout. C'est dire la forte probabilité, qu'à quelques dizaines de kilomètres de chez vous, vous ayez le bonheur de découvrir une centrale éolienne industrielle ou de la faire connaître aux touristes qui sont dans votre village et seront émerveillés par le scintillement de leurs lumières rouges ou blanches par une chaude nuit d'été.

Vous pourrez également découvrir au pied de ces machines une grande variété de chauve-souris ou de rapaces, décapités, qui sans elles seraient très difficilement observables. Et ne vous inquiétez pas pour la perte de ces quelques spécimens d'espèces protégées, le promoteur a promis de compenser et rémunérer grassement les collectivités qui les ont accueillies.

Pour les fêtards, ces aménagements sont une véritable opportunité : piste de 9 mètres de large conduisant à des points de vue époustouflants au sommet des montagnes, sol damés sur de grandes surfaces autour des pylônes des éoliennes, tout est parfait pour organiser des rave party au long cours.

« Ces quelques pages vous donneront, j'en suis persuadée, l'envie de prendre le temps d'aller à la rencontre de sites authentiques, de ressentir la nature vivante, de lever les yeux pour en prendre plein la vue » et de vous demander ce qu'il en restera quand l'industrialisation du monde rural aura tout massacré.

(*) Toutes les phrases en italique dans Détoccigène sont extraites du magazine de la Région Occigène. S'y reporter pour les chapitres Economie d'énergie « Consommer et produire autrement » avec lesquels nous sommes d'accord.



390

C'est le nombre de chauves-souris tuées en un an dans la Montagne Noire audoise.

Après plus de deux ans et des demandes répétées, la DREAL nous informe fin novembre 2019 que les rapports sur le suivi de mortalité oiseaux et chiroptères « viennent de lui être remis par l'exploitant » la société RES (siège en Angleterre). La centrale a été mise en service en octobre 2016, il y a donc à ce moment-là plus de trois ans. Délai autorisé par l'Etat aux promoteurs.

Lorsque les documents peuvent être enfin consultables c'est pour apprendre que **les résultats de suivi des chiroptères en particulier sont catastrophiques.**

390, c'est donc le nombre de chauves-souris qui ont trouvé la mort sur la centrale éolienne de Sambrès en 2017. Ainsi que 14 cadavres d'oiseaux et 2 plumées.

Les cadavres ou traces de 13 espèces d'oiseaux ont aussi été retrouvés dont : le bec-croisé des sapins, l'hirondelle des fenêtres ; le roitelet à triple bandeau, le Rouge-gorge familier, le Rougequeue noir et le Traquet motteux pour les passereaux.

Mais aussi, le Coucou gris (intermédiaire), la Chevêche d'Athéna et le Faucon crécerelle pour les petits rapaces ; la Bondrée apivore, le Busard Saint-Martin (plumée) et le Vautour fauve (plumée), pour les grands rapaces. Toutes ces espèces sont protégées, excepté le Merle noir qui est une espèce chassable.

6 espèces ont des statuts de conservation défavorables, autrement dit en grand danger, au niveau national et/ou régional.

Sources : rapport de la DREAL 2017

A Bernagues, dans l'Hérault, les éoliennes de ERL (groupe Valeco) fonctionnent sans permis de construire, malgré les recours des associations. Cela fait plusieurs fois qu'elles tuent des espèces protégées : entre autres un aigle juvénile et un vautour-moine.

Biodiversité

Comment les promoteurs participent à sa destruction

« La Région Occitanie, véritable hot spot de biodiversité, héberge à elle seule plus de la moitié des espèces de la faune et la flore françaises. »

Ben ! Sans doute, mais les dégâts infligés à la faune se concentrent principalement sur les oiseaux (rapaces et migrateurs) ainsi que sur les chauves-souris.

L'implantation des éoliennes a pour effet de transformer des espaces naturels en zones techniques (déforestation, pistes, aires de maintenance...) avec des tonnes de béton et de ferrailles portant une atteinte grave à la biodiversité. Pourtant certains préfets continuent à donner des dérogations aux promoteurs éoliens pour destruction d'habitat d'espèces protégées voire menacées.

La construction d'infrastructures importantes pour évacuer l'électricité produite contribue aussi à l'impact sur les habitants, leur cadre de vie et leur santé * impact qui n'est ni étudié en amont ni a posteriori : les humains ne semblent pas être des espèces à protéger !

* Aucune étude malgré les recommandations entre autres de l'Académie de médecine - mai 2017.

L'aigle de Bonelli fait ses bagages

« La Région Occitanie accueille plus de 40% des couples français de cette espèce. En danger d'extinction, ils sont suivis à la trace... Emblématique des milieux méditerranéens, cette espèce se faisait rare... Des mesures ont été prises contre les dangers planant sur l'aigle de Bonelli : lignes électriques, persécutions humaines... »

Mais rassurez-vous pour conserver notre objectif de région à énergie positive des dérogations ont été accordées aux promoteurs éoliens pour destruction d'espèces protégées ; ils pourront ainsi continuer à les couper en rondelles !



« Cap sur la partie la plus haut perchée des terres catalanes (...). Marqué par une biodiversité exceptionnelle, avec 240 espèces protégées, dont le Desman. »

Et vas-y qu'un promoteur - SAS Éléments, filiale de la holding belge Noria - nargue cet état des lieux, au point d'oublier dans son étude d'impact, que sur **Les Aspres**, où il a un projet de centrale industrielle, vivent 240 espèces protégées dont le fameux Desman (1) ; et bien sûr, de demander une dérogation aux interdictions applicables à la destruction d'espèces de faune protégées et curieusement la Dreal lui émet un avis favorable.

Or, comme nous l'écrivions au préfet « il est permis de s'interroger sur la possibilité qu'un fonctionnaire zélé l'ait signé en connaissance avérée d'un lien de famille étroit entre son directeur régional et le chef de projet de l'entreprise pétitionnaire » : conflit d'intérêt comme le titrait la presse ?

(1) Le Desman est un rongeur, de la famille des taupes, qui vit dans les zones humides.

La méthanisation... ça dégage !

Des zones industrielles dans des parcs naturels

Disons-le d'entrée, toutes les sources d'énergies sont capables du pire, même si elles se parent des vertus du « renouvelable ». La méthanisation n'échappe pas à la règle, lorsqu'elle est conduite sans respect pour l'environnement ni pour les riverains... Rendons-nous à Gramat, capitale du Causse, pittoresque village chargé d'histoire, au cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Tout le monde connaît – sans l'avoir jamais vu – le monstre du Loch Ness. Mais le monstre de Gramat ? Jamais entendu parler ? C'est une centrale de méthanisation, installée par BioQuercy filiale du groupe Fonroche, qui ne fait pas que des heureux (elle en fait quand même, forcément).

Que disent les mécontents ? * (Il y aura toujours des grincheux, quoi qu'on fasse !)

Là, ça a l'air sérieux : non respect des plans initiaux, intrants insuffisamment contrôlés (ces 50% provenant de l'industrie agroalimentaire, ça ne doit pas être très bio), mais surtout : des perturbateurs endocriniens décelés dans les déchets d'épandage, la bagatelle de 64 000 tonnes de digestat brut liquide qui menacent les eaux souterraines de ce causse karstique, et pour compléter, un peu de pollution de l'air environnant par les rejets de gaz variés...

* Le Collectif Citoyens Lotois et la Confédération Paysanne



En communication grand public, on appelle ce genre de réalisation : « un atout majeur pour le territoire »

« Remarquable : c'est le mot qui vient à l'esprit en sillonnant l'un des derniers grands sites naturels préservés de cette ampleur et de cette diversité, en bordure de Méditerranée. »

« A fleur de sol, les zones humides regorgent d'une vie insoupçonnée et ont plus d'un tour dans leur sac. (...). Néanmoins, asséchées pour étendre villes et routes, elles sont de plus en plus menacées. »



Port La Nouvelle : 25 hectares artificialisés, 1 km de plage bétonnée, 3 km de digue, de 200 à 400 millions d'euros d'investissement, en plein parc naturel de La Narbonnaise, pour quoi faire ?

Pour monter des éoliennes flottantes avant de les tracter au large, pour augmenter le trafic pétrolier, pour développer les exportations de blé dur, pour multiplier par deux l'activité du port avec des « trafics vertueux » selon la novlangue régionale ?

Les paris sont ouverts. Seul point commun à tous ces éléments d'une liste à la Prévert : Total est copropriétaire de l'établissement qui gère le trafic d'hydrocarbures et a racheté Quadran qui construit les éoliennes offshore.

Un collectif s'est créé contre ce projet porté par la Région, avec pour nom Balance ton port (La Nouvelle)

L'eau est un enjeu fondamental maintes fois rappelé par nos élus et les différents ministres de l'environnement. Il semble qu'en Lozère, surnommée le Pays des sources, le message n'ait pas été bien compris par la représentante de l'Etat. Pas compris ou pas vus ou pas entendus, les dommages irréparables que causait l'installation de 9 éoliennes d'EDF EN sur la commune de Chassarades au lieu-dit des Taillades aux confins de la Margeride.

Machines transportées sur des camions si lourds qu'ils étaient interdits de circuler sur l'A75 - se vante leur fabricant ! - mais qui une fois arrivés sur les lieux empruntaient des pistes, franchissaient des ruisseaux sans créer aucun dommage (sic !).

Simplement, pour que les camions passent, il avait fallu transformer ces pistes en véritables routes goudronnées sans autorisation sur 15 km. Eoliennes dont les socles étaient pour certains envahis d'eau dont la provenance « mystérieuse » avait échappé à l'expert hydrogéologue. Centrale dont l'électricité pour être évacuée nécessite une tranchée de 20 kilomètres traversant ruisseaux et zones humides. Décidément le plan de bataille pour la pérennité de l'or bleu n'est pas encore tout à fait au point. Et tout cela pour 15 ans de production ; le centre de maintenance n'étant, au dire des promoteurs, prévu que pour cette période. Ensuite, la commune aura bien besoin des 1 500 000 euros encaissés au long des années pour restaurer la friche industrielle, voire retrouver ses zones humides.

PS : les associations locales continuent cependant la lutte, la justice doit encore examiner plusieurs recours, peut-être constaterons-nous en fin de course comme pour la centrale d'aérogénérateurs de Bernagues (Lunas 34), que l'implantation est illégale.



Economie verte

La couleur des dollars

Le financement de l'éolien :
Scandale pour la dépense publique, scandale pour les ménages.

« En misant sur une économie juste, raisonnée, responsable et équitable, la Région Occitanie s'est donné un défi : celui de devenir un territoire où le vert s'impose comme la couleur prioritaire. »

Autrefois l'économie n'avait pas de couleur sauf peut-être celle des marges que l'on appelait économie grise. Puis vint le concept du développement durable qui comme les piles Wonder ne s'use que si l'on s'en sert. Ce nouveau développement ressemblait beaucoup à l'ancien. Il avait donc besoin pour sortir en société d'un costume qui le distingue et le fasse apprécier. On l'habilla donc d'une magnifique tenue verte que d'aucuns crurent tout droit venue de la nature. C'était mal connaître l'humour de nos élites : l'économie verte est de la couleur des dollars et sert à les faire fructifier.

Mais alors comment ça marche ?

Prenons l'exemple des centrales éoliennes, industrie dite verte par excellence.

D'abord il faut rassurer tous les investisseurs (et les banques qui leurs prêtent l'argent pour implanter leurs machines) qu'il n'y aura pas de risque. On leur garantit donc que toute l'électricité qu'ils produisent leur sera achetée même si on n'en a pas besoin et que le prix sera garanti sur 15 ans. Probablement un cas unique dans le monde des entreprises, d'une production assurée de se faire payer et au prix fort (82 €/ MWh, au double du prix du marché !).

Ensuite, ne pas oublier de faire payer les infrastructures d'évacuation de l'électricité produite par le consommateur et non le producteur ! Ainsi est alors justifié le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE) qui apparaît sur nos factures, car faudrait quand même pas grever le budget des producteurs éoliens avec des coûts annexes !

Une fois le cadre posé qui sécurise le business plan comme on dit, inventer une petite friandise supplémentaire. Ces promoteurs éoliens étant devenus des fournisseurs d'électricité donc des concurrents d'EDF, leur permettre d'acheter à l'entreprise historique de l'électricité produite par les centrales nucléaires à 42 €/ MWh soit deux fois moins cher que celle qu'ils vendent à EDF. Là on n'est plus dans l'économie verte mais dans l'économie magique ou le bonneteau, on ne sait plus.

Comme dit le proverbe, l'économie verte c'est comme les patates de la même couleur ça pourrait être toxique.

La ruse du financement participatif.

Il s'agit notamment de placements dans la construction d'un parc éolien ou photovoltaïque, avec des rendements de 4 à 6% pour les indigènes.

Pourquoi offrir un taux pareil quand n'importe quelle banque prêterait aux promoteurs à moins cher ou, comme pour Valorem, « citoyenne et régionale », d'y avoir recouru alors qu'un fonds d'investissement basé à Jersey (paradis fiscal) entre dans son capital en apportant près de 70 millions d'euros ?

Parce que le financement participatif est un outil idéal pour l'acceptation locale des EnR : c'est exactement l'objectif des industriels qui n'ont plus peur de l'afficher clairement. On peut constater, par ailleurs, que chaque projet de chantier est porté par une société différente, filiale d'une plus grosse. Cette opacité risque de réserver des surprises aux communes ou aux propriétaires des terrains où les machines sont installées : vers qui se retourneront-ils en cas de faillite de l'exploitant ?

Et qui paiera la dépollution du sol, celle des sources et nappes phréatiques, au cas où les éoliennes auraient une fuite d'huile (très corrosive) ? Les promoteurs ayant la bonne idée de ne jamais acheter les terrains (ou rarement) sur lesquels ils implantent leurs machines, c'est donc au propriétaire que reviendra cette généreuse responsabilité... Mais les en a-t-on informés avant de leur faire signer le contrat leur promettant en échange de l'occupation de leur sol, une bien ridicule redevance ?



Placer tous nos œufs dans le même panier des énergies renouvelables intermittentes pour le seul profit de quelques opérateurs astucieux est non seulement un scandale pour la morale, mais aussi une erreur pour l'intelligence.



EnR en coopérative et citoyenne ?

« Structure participative, interactive et démocratique la coopérative citoyenne s'inscrit dans la stratégie énergétique de la Région Occitanie : favoriser l'implication des administrés * sur leur territoire, établir leur gouvernance dans des projets de transition énergétique nécessitant des levées de fonds. »

Ce concept innovant, comme on dit, suppose que les citoyens propriétaires de ces sources d'énergie les gèrent collectivement. Mais que gèrent-ils ? La destination de leur production, non, elle est absorbée par le réseau centralisé de RTE. Le prix de vente de cette énergie, non, il est fixé par l'Etat. La durée du contrat de vente, non, il est le même pour tous les opérateurs. La répartition des bénéfices, oui, si leur apport est suffisant pour leur donner voix au chapitre ! Alors que reste-t-il du sens de coopération et citoyenneté ?

* à noter que selon le dictionnaire un administré est celui qui est soumis à l'autorité d'une administration... citoyenne ? !

Des territoires et des hommes

Les rats des villes et les rats des champs

Chers rats des villes,

A Toulouse ou à Montpellier vous vous demandez pourquoi, nous, rats des champs, nous nous opposons avec tant de virulence à l'implantation de ces « magnifiques moulins à vent » qui hérissent nos montagnes et aux champs noirs de photovoltaïque ? Parce que le développement de ces zones industrielles repose sur une série de mensonges et de dénis de démocratie.

L'éolien pour réduire notre dépendance au nucléaire ?

Après 30 ans de construction de milliers d'éoliennes, aucune centrale n'a fermé, on en construit même une nouvelle à Flamanville et ce sont les mêmes opérateurs qui font les 2. Mais l'argument est encore utilisé pour culpabiliser les habitants qui s'y opposent.

Le déni de démocratie :

Opacité qui se double d'une stratégie qui consiste à contourner l'avis des populations qui en sont informées le plus tard possible. L'ambiance est rapidement délétère : soupçons de corruption, affrontement entre les villages qui admirent les magnifiques moulins à vent mais ne touchent rien et ceux qui les ont mises face aux voisins et touchent les redevances.

Les EnR industrielles, énergies propres ?

L'Occitanie a livré ses montagnes à un véritable jeu de massacre au seul profit d'industriels sans scrupules : pistes-balafres de 15 m de large, socles de béton grands comme des piscines olympiques qui ne seront jamais démontées, tranchées d'évacuation du courant électrique et de raccordement au réseau avec au passage, destruction de zones humides, des GR, sans parler de l'impact sur le paysage. Il serait intéressant de faire le bilan carbone de l'installation de ces machines et des terres rares nécessaires à leur fabrication. On verrait alors que ce fameux bilan carbone s'avère beaucoup plus défavorable que ce que l'on veut bien nous faire croire.

Il existe des solutions locales avec le solaire, le bois énergie, la petite hydraulique, la géothermie de surface ... qui rendraient les gens un peu plus autonomes ; mais qui en veut chez les décideurs ?

Donc, il est quand même gonflé de la part des urbains de demander aux populations rurales d'accepter ces machines – des centaines rien que sur nos Parcs naturels ! - au nom d'une nécessaire solidarité écologique pour sauver la planète mais qui vous permet de suréclairer vos villes au nom de la sécurité...

Dans la montagne, la nuit, il fait noir et on n'a même pas peur !



« Aux petits soins pour le paysage. »

Les parcs éoliens marquent le relief : les mâts blancs contrastent sur la silhouette sombre de la montagne et captent à l'excès l'attention, modifiant en outre la perception des échelles.

Depuis le sillon audois, et notamment en le parcourant par l'autoroute A61, la Montagne Noire constitue un arrière-plan visible en permanence. Sa silhouette sombre et uniforme dessine le décor et la limite nord du département. Ce massif emblématique a vu sa silhouette sensiblement modifiée par l'implantation de parcs éoliens sur son versant sud : le site de Sallèles-Cabardès au bas des pentes et le site de Pradelles-Cabardès au dessous du Pic de Nore.

Ce n'est pas nous qui le disons c'est sur le site : paysages.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/Aude



« Sans les territoires ruraux, synonymes de qualité de vie, l'attractivité de l'Occitanie ne serait pas la même. »

Légendant une photo sur laquelle deux touristes contemplant une douce vallée, tapissée de champs harmonieux et bordée de collines vierges de tout aménagement, cette phrase résume une vision urbaine de la ruralité. En effet, comment les territoires ruraux pourraient être synonyme de qualité de vie quand les services publics les désertent et que les habitants les abandonnent ?

Par ailleurs, dire de ces territoires que sans eux l'attractivité de l'Occitanie ne serait pas la même, n'est-ce pas préciser en fait qu'ils sont le parc d'attraction de la région. Et là on comprend le sens de la photo qui accompagne la légende. Là où on comprend plus difficilement, c'est **pourquoi massacrer ce parc d'attraction à coup d'installations industrielles ?**



Nous faucherons ensemble nos terres volées (1)

Volées aux agriculteurs, aux jeunes qui avaient décidé de s'installer ou reprendre la ferme des parents, volées à la nature, aux randonneurs... pour construire un énorme transformateur qui transformera, en fait, nos terres en matière morte sous le béton.

Nous faucherons à L'Amassada (2) cette prairie encore vivante grâce à la résistance de tous ceux qui s'opposent à ce projet mortifère, pour dire qu'il ne faut pas se résigner et que la lutte continue.

RTE veut son méga-transfo pour offrir aux promoteurs de l'éolien (3), du photovoltaïque et aux futurs concessionnaires privés des barrages que nos impôts ont payés, la possibilité de vendre leur électricité produite à partir du bien commun - le vent, le soleil, la force de l'eau - qu'ils s'approprient.

Pour cela RTE nous a expropriés pour bétonner et artificialiser des terres à jamais, et ce pour toujours plus d'énergie, d'électricité, de consommation.

Nous disons non comme depuis dix ans les habitants de Saint-Victor-et-Melviu en Aveyron ont dit non.

(1) texte écrit quelques jours avant l'expulsion

(2) "assemblée" en Occitan, nom du collectif et d'un lieu créés contre le projet de RTE, sur la commune de St Victor-et-Melviu qui le refuse, avec le soutien entre autres de la Confédération paysanne.

(3) un projet en Aveyron, près de St Affrique, pour, selon "les experts", drainer l'électricité de 1000 éoliennes industrielles et les 400 ha de photovoltaïque sur le Larzac et qui impacteront le nord de l'Hérault, du Tarn et le sud de l'Aveyron, territoires de 2 parcs naturels : Haut Languedoc et Grands Causses. Réf enquête publique qui le précise !



©Merci à l'UCL de Montpellier pour la conception de cette image

Bientôt en Occitanie ? Alors : « *Plus belle la vue ?* »

Hier



Patrimoine

Est-il encore si protégé que ça ?



Aujourd'hui au cœur du PNR des Grands Causses



Demain



« Avec 8 sites classés au patrimoine mondial de l'Humanité, la Région Occitanie est la mieux dotée de France et se doit de les protéger et de les promouvoir... »

Des années de travail d'associations, d'offices de tourisme, de Pays, de PNR, de communautés de communes et de tous leurs élus, pour décrocher ces classements et d'autres comme Natura 2000, Grand site, Bien Unesco... et au bout du chemin, au nom du crédo de la région à énergie positive, remettre tout en question en saccageant les paysages qui cernent ces lieux. *

Connaissez-vous un touriste qui viendra visiter une région parce qu'elle est classée à énergie positive ?

* Principaux sites impactés ou menacés par les éoliennes : Pont du Gard, Canal du Midi, Canigou, Cité de Carcassonne, Minerve, Cordes, Plateau du Larzac...

Nous luttons pour que soient préservés, pour tous et pour l'avenir, des espaces de nature authentiques et accueillants d'histoire, de beauté et de biodiversité.

Qui sommes-nous ?



Le collectif régional Toutes Nos Energies - Occitanie Environnement

est né à Albi fin 2016. Il rassemble 160 fédérations départementales, collectifs et associations :

- pour la qualité de vie des habitants et la protection de l'environnement
- pour une transition énergétique solidaire et respectueuse des territoires ruraux
- opposés, à l'invasion de l'industrie éolienne dans les espaces ruraux d'Occitanie.

Depuis une dizaine d'années les projets éoliens se sont multipliés d'une manière agressive. De plus en plus nombreux, des habitants se sont insurgés contre cette irruption irrespectueuse dans leur cadre de vie. Les associations locales de protection de la qualité de vie et de l'environnement existantes ou créées à cette occasion se sont mobilisées.

Dans plusieurs départements, ces associations se sont organisées en collectif ou en fédération. La création de la grande région Occitanie a été l'occasion d'aller vers une union régionale.

Le collectif Toutes Nos Énergies-Occitanie Environnement s'est donné pour but de soutenir l'action des associations locales et d'être un interlocuteur crédible des autorités et acteurs régionaux, **pour une politique énergétique respectueuse de la vie des territoires ruraux d'Occitanie.**

En démocratie, les pouvoirs politiques et économiques ne devraient pas imposer leurs règles sans réel débat citoyen. Les citoyens doivent reprendre la parole et participer en amont, à l'élaboration des projets ayant un impact sur l'environnement. Les habitants, attachés aux territoires hyper-ruraux où ils vivent et qu'ils font vivre, veulent que leurs enjeux spécifiques soient compris et valorisés.

Partant d'un cahier des charges citoyen pour une transition énergétique et environnementale réussie, nous dénonçons les dégradations sociales, économiques et environnementales que produit l'éolien industriel terrestre dans notre région. Nous analysons les causes, les effets et les solutions à apporter pour remédier à cette situation.

Que voulons-nous ?

Nous formulons des propositions constructives, tant sur le plan des choix techniques que sur celui des modalités démocratiques de conception et de mise en œuvre de la transition. Il s'agit avant tout d'économiser les ressources rares – en particulier l'eau, l'air, le sol, la biodiversité – en veillant à conserver leur qualité, dans le souci permanent de préserver la santé et le bien-être des personnes.

Nous souhaitons une transition énergétique équilibrée, selon trois exigences :

- **Une transition globale** : prenant en compte toutes les ressources de la région (soleil, géothermie, biomasse, vent, ses cours d'eau...), ainsi que les énergies du futur ;
- **Une transition réaliste** au plan économique et juste au plan social ;
- **Une transition socialement acceptable** par les habitants, respectueuse de la biodiversité, du patrimoine paysager et culturel, de la qualité de vie et donc suscitant l'adhésion active des citoyens.

Nous avons déposé un dossier dans ce sens « Repòsta »

- riposte en Occitan – en demandant depuis 2 ans une rencontre avec la Région, pour **discuter avec les élus** – et pas qu'avec les services administratifs ! – « projet contre projet » ; le nôtre étant budgétisé et validé sans une centrale de plus d'éolienne ou photovoltaïque industriels en Occitanie. Toujours sans réponse à ce jour.

**UN JEU DE SOCIÉTÉ INNOVANT ET PÉDAGOGIQUE :
« L'ÉLU ET LE CANDIDAT »**

Sachant que vous devez présenter votre programme à la population, écrivez un discours dans lequel vous devez utiliser ces quatre adjectifs : vert, citoyen, participatif et durable en les associant à énergie, économie, développement et tourisme. Vous pouvez associer plusieurs adjectifs à chaque mot. Vos phrases doivent rester suffisamment générales pour que personne ne sache de quoi vous voulez parler tout en ayant un parfum de modernité. Le lecteur gagnant pourra assister et même participer à une session de concertation de la collectivité de son choix sur les mesures à prendre pour lutter contre le changement climatique... et la langue de bois !

Plus d'infos sur : toutesnosenergies.fr - nous écrire : contact@toutesnosenergies.fr
Adresse postale : Calelh/TNE-OE – Hôtel de ville – 81260 Brassac